



A, Monsieur Daniel MARTINIE
Directeur de la DOT.COLIS
140 Bd du Montparnasse
75675 PARIS 14

Paris le 05 décembre 2006

Objet : Dépôt d'un préavis de grève illimité à partir du lundi 11 décembre 2006.

Monsieur le Directeur,

Notre syndicat CFDT SF3C dépose un préavis de grève illimité à partir du **lundi 11 décembre 2006** à 00h 00. Il couvre l'ensemble du personnel fonctionnaire et contractuel de la DOT Colis Ile de France et celui amené à le remplacer.

Les agents ont décidé de passer à l'action pour faire bouger les choses. **Ils revendiquent :**

Des mesures financières :

- la prime bonus qualité transformé en 100 Euros mensuel
- 21 heures de R.C pour tous pour la fin d'année
- la revalorisation de la prime de nuit
- la revalorisation de la prime panier

L'amélioration des conditions de travail :

- le comblement de tous les emplois vacants
- la réduction de la sous-traitance
- l'arrêt des pressions à l'emport
- l'arrêt de la déconteneurisation, des palettes cartons, du vrac
- le renouvellement des matériels
- des volants de remplacement à 25 %
- le respect des instances CHSCT, de leur rôle

Le respect du droit :

- l'arrêt des procédures disciplinaires injustifiées
- l'arrêt des licenciements abusifs
- le respect des échelles de sanction

Ils demandent l'ouverture de négociations dans le cadre de ce préavis sur la base de leurs revendications. Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le syndicat CFDT SF3C
Le secrétaire départemental

Joseph LOUIS

**Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture**

64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél.: 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdt3c.org ♦ e-mail : contact@cfdt3c.org